

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 17 mars 2023

ATTENTION A LA LEPTOSPIROSE EN CETTE PERIODE DE PLUIES !

La leptospirose est une maladie provoquée par une bactérie : la leptospire. Cette maladie est potentiellement grave et nécessite un diagnostic et une prise en charge médicale précoces afin de limiter le risque de complications (atteinte rénale, hépatique, méningée ou pulmonaire.) et donc d'hospitalisation voire de décès.

La surveillance de cette maladie est assurée par l'ARS et Santé Publique France et permet, après la réception d'un signalement, d'identifier les sources d'exposition potentielles et les activités à risque des personnes malades afin de pouvoir mettre en place les mesures de gestion adéquates.

Depuis le début de l'année 2023, 26 cas de leptospirose ont été signalés à l'ARS, tous étaient des hommes entre 24 et 70 ans (moyenne d'âge 51 ans) : 18 ont été hospitalisés dont 5 en réanimation. Parmi ces 26 cas, 14 résidaient dans le secteur sud de l'île.

Avec les récents épisodes de fortes pluies, il est à craindre une augmentation du nombre des cas de leptospirose au cours des prochaines semaines. Aussi, l'ARS La Réunion recommande à la population de renforcer la vigilance en cette période de pluies et de se protéger par la mise en œuvre de gestes simples.

Comment se contamine-t-on ?

La contamination se fait :

- **Soit directement par contact des muqueuses ou de la peau** (en particulier si elle présente des coupures ou des plaies) **avec les urines ou les tissus d'animaux infectés** (rongeur et insectivore, chien, bovin, porc, nouveaux animaux de compagnie, etc.);
- **Soit indirectement par l'intermédiaire de l'eau** (bassins, rivières, flaques), **de végétaux ou de sol humide** (boue, eaux stagnantes en bord de ravines...) **souillés par les urines d'un animal infecté.**

Quels sont les symptômes ?

Après quelques jours d'incubation (de 4 à 14 jours en moyenne), la maladie se manifeste le plus souvent par un syndrome pseudo grippal avec :

- **Une fièvre élevée d'apparition brutale (souvent > 38,5 °C),**
- **Des douleurs musculaires et articulaires,**
- **Des douleurs au ventre, nausées, vomissements,**
- **Des maux de tête.**

Ces signes peuvent aussi évoquer d'autres maladies comme la dengue, la grippe ou une infection Covid-19 ; c'est pourquoi il est très important de **consulter rapidement son médecin traitant devant l'apparition de ces symptômes** afin d'établir un diagnostic précis pour une prise en charge adaptée (examen biologique, traitement antibiotique, suivi par le médecin traitant, hospitalisation si nécessaire).

En l'absence de prise en charge adaptée, la maladie peut s'aggraver après quelques jours, et évoluer de façon défavorable vers des complications sévères voir le décès. En 2022, parmi les 170 cas recensés, 3 patients sont décédés.

Quelle est la période la plus à risque de se contaminer ?

A La Réunion les $\frac{3}{4}$ des cas surviennent entre janvier et mai, durant la saison des pluies. Cette période de l'année est particulièrement favorable au lessivage des sols responsables de la dispersion des leptospires dans l'environnement. Elle présente également des conditions de température et d'humidité propices à la survie de la bactérie dans l'eau et les milieux humides.

Quelles sont les activités à risques ?

La majorité des cas recensés sur l'île est liée à la pratique d'activité de loisirs :

- **De jardinage et d'élevage « la kour »,**
- **De loisirs en eau douce** (pêche, baignade en rivière ou bassin, sport d'eaux vives)

Et dans une moindre mesure il s'agit **d'activités professionnelles à risques** (métiers de l'agriculture, de l'élevage, entretien des espaces verts, du bâtiment, des loisirs aquatiques...)

Majoritairement, les personnes qui ont déclaré une leptospirose présentaient des **plaies non protégées, ou n'avaient pas de protections individuelles suffisantes.**

Comment éviter la leptospirose ?

Des mesures simples permettent de limiter efficacement les risques de contamination, particulièrement pendant la saison des pluies :

- **Appliquer des mesures de protection individuelle :**
 - Utiliser des équipements adaptés (port de gants étanches, bottes, combinaison...);
 - Protéger les plaies avant les activités à risques et les désinfecter ensuite ;
 - Ne pas marcher pieds nus ou en savates dans les eaux stagnantes ou boueuses.
- **Respecter les interdictions de baignade dans les lieux signalés à risque,** et reporter des activités de loisirs en eau douce en cas d'eau trouble ;
- **Lutter contre les rats :**
 - Entretien régulièrement sa cour (absence d'encombrants ou de déchets propices à la prolifération des rats...)
 - Éliminer toutes les sources d'alimentation (y compris les restes d'alimentation des animaux)

Devant l'apparition de tous symptômes grippaux, dans les jours suivants la pratique d'une activité à risque, il faut consulter son médecin et l'informer des activités pratiquées.